



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 25 octobre 2016**

L'an deux mille seize, le 25 octobre à 9h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, 2d allée Jacques FRIMOT à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Auguste FAUVEL.

Etaient présents : Messieurs Auguste FAUVEL, Yannick NADESAN, Joël SIELLER, Philippe BONNIN, Jean-Luc BOURGEOUX, Jacques BENARD, André LEFEUVRE, Philippe LETOURNEL, Marc HERVE, Nicolas BELLOIR, et Madame Valérie FAUCHEUX

Pouvoir : 1 Pouvoir

Etaient absent(e)s ou excusé(e)s : Messieurs Jean-Pierre MARTIN, Joseph BOIVENT, Luc MANGELINCK et Madame Sandrine ROL

Assistaient également : Mme Martine JOUANNET du Symeval, Mme Anne-Marie Aquilina du CEBR, Monsieur Jean-Jacques Léon de la Paierie Départemental, Mme Josselyne Théaudin de Eaux et Rivières de Bretagne et CCSPL CEBR, Mme Marie Pascale DELEUME Eau et Rivière de Bretagne et ACEAU, M. Patrick ANNE Collectif Eau Pays de Rennes CCSPL CEBR, M. Jean-Pierre TROUSLARD et Madame Véronique PERRATON du SMG35

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe LETOURNEL

Nombre de Membres du Comité présents : 11

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 14 octobre 2016

ADMINISTRATION GENERALE

N°16/10/04 Finance Active : présentation accompagnement SMP

Comité Syndical du 25 octobre 2016

N°16/10/04 Finance Active : présentation accompagnement SMP

Rapport,

En juin 2015, le comité décidait de lancer une consultation pour étudier la dette des SMP en lien avec les remboursements du SMG. Fin juillet, le Président contractait avec « finance active » pour un audit et un accès de chaque SMP à leur outil de gestion « insito » pendant un an pour un montant de 15 816 € TTC. Un complément a été signé fin octobre pour inclure les autres emprunts des SMP (montant total de 17 496 € TTC). Comme prévu au départ, le SMG initiait la démarche pour un an.

A savoir maintenant si le SMG reconduit la prestation pour un an ou si les SMP qui le souhaitent contractualisent directement. M. Schneider, du bureau finance active présente leur offre de service. Après discussion, il ressort que le SMG prend en charge ce service de conseil financier pour l'ensemble des SMP pour une année supplémentaire.

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues de bien vouloir :

1°) CONTRACTUALISER avec finance active un accompagnement d'un an (d'octobre 2016 à septembre 2017) pour les conseils financiers à l'ensemble des SMP comprenant notamment l'accès à leur plateforme « insito » et l'aide d'un conseiller, pour un montant total de 12 936€ TTC

2°) PRECISER que la dépense 2016 sera prise sur le compte 6226

3°) INSCRIRE au budget 2017 le prorata de la dépense

Membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 12

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 1

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait à Rennes, le 25 octobre 2016

Le Président,

Auguste FAUVEL
